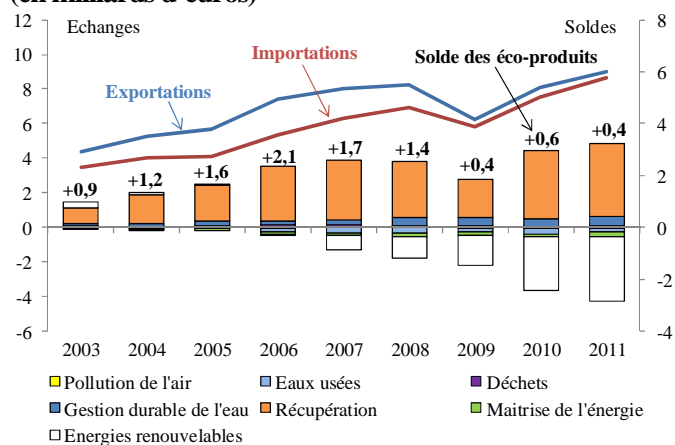




Reprise fragile des échanges d'éco-produits

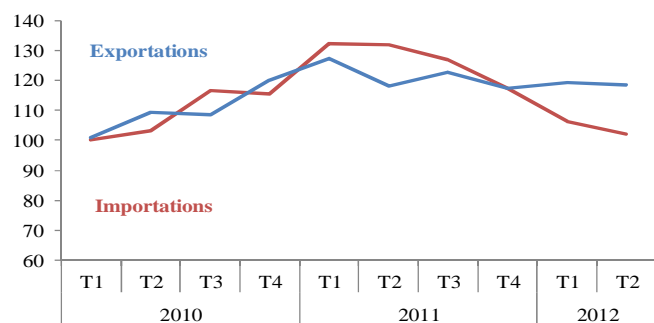
Après une chute en 2009, les échanges d'éco-produits se redressent à partir de 2010. La reprise des exportations est portée par les ventes de produits liés à la récupération et aux déchets, qui constituent, avec celles de produits liés au traitement de l'eau, le socle des exportations françaises de biens environnementaux. La hausse des importations s'explique surtout par celles des énergies renouvelables, notamment de cellules photovoltaïques. A partir de mi 2011, les échanges s'orientent néanmoins à nouveau à la baisse, plus particulièrement les achats de cellules photovoltaïques, du fait de la remise à plat du dispositif public d'incitations financières en faveur de ce secteur.

Evolution des échanges et des soldes d'éco-produits (en milliards d'euros)



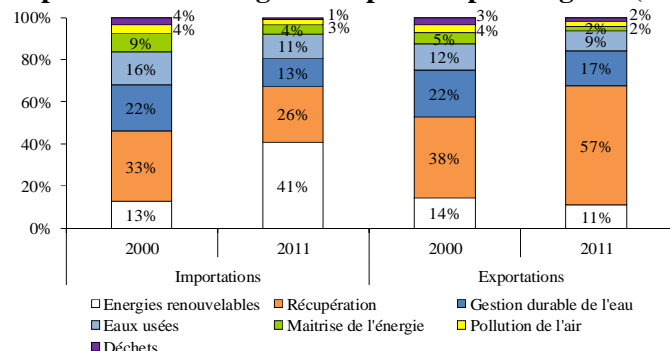
Source : Douanes (Données FAB brutes de collecte)

Evolution trimestrielle des échanges d'éco-produits (en%) (indice base 100 au premier trimestre 2010)



Source : Douanes (Données FAB, CVS/CJO)

Répartition des échanges d'éco-produits par catégories (en %)



Source : Douanes (Données FAB brutes de collecte)

Reprise fragile des échanges d'éco-produits

Les éco-produits sont des biens dont l'usage répond directement et exclusivement à un objectif environnemental. Ils peuvent être classés en deux grandes catégories : la protection de l'environnement (limiter ou supprimer l'impact négatif de l'homme sur son environnement) et la gestion des ressources (exploiter les ressources naturelles de façon durable). Les éco-produits concernant la lutte contre la pollution de l'air, le traitement des eaux usées et des déchets relèvent de la première catégorie. Ceux concernant la gestion durable de l'eau, la récupération de déchets, la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables (cellules photovoltaïques, biocarburants...) relèvent de la seconde. Le marché de ces produits s'est développé rapidement ces dernières années, sous l'effet du durcissement progressif des réglementations environnementales et de l'innovation technologique.

En forte augmentation entre 2003 et 2008, les échanges d'éco-produits subissent le contrecoup de la récession mondiale de 2009, mais regagnent en 2010 le terrain perdu. S'ils progressent à nouveau en 2011 (+11 % à l'exportation, +14 % à l'importation), cette hausse moyenne masque un retournement de tendance à la baisse à partir du deuxième trimestre 2011. A l'exportation, le recul, modéré, touche principalement les produits liés à la récupération. Le repli est plus marqué à l'importation et concerne les achats de cellules photovoltaïques (énergies renouvelables). Il est lié notamment à la remise à plat du dispositif public d'incitations financières à l'achat de ces produits à partir de fin 2010.

L'excédent des éco-produits, qui avait été multiplié par plus de deux entre 2003 et 2006, pour atteindre +2,1 milliards, se réduit par la suite. En effet, l'amélioration du surplus de la récupération ne compensant pas les déficits croissants des énergies renouvelables, l'excédent revient à 391 millions en 2011.

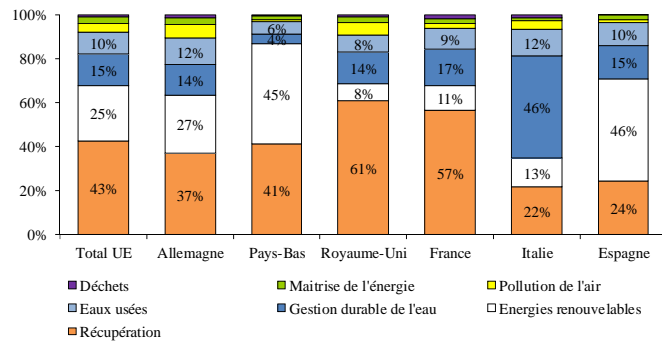




Spécialisation de la France dans la récupération et le traitement de l'eau

En 2011, la France rétrograde au quatrième rang des exportateurs européens d'éco-produits (8 % des ventes d'éco-produits de l'UE), loin derrière l'Allemagne (27 %), mais proche des Pays-Bas (13 %) et du Royaume-Uni (10 %). Elle est le cinquième importateur européen (9 %) après l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas et la Belgique. A l'exportation, l'Espagne et les Pays-Bas sont spécialisés dans les énergies renouvelables, qui comptent pour la moitié de leurs ventes (principalement photovoltaïque et éolien pour le premier et photovoltaïque pour le second). L'Italie est plutôt positionnée sur le traitement de l'eau. De son côté, l'Allemagne est spécialisée à la fois dans la récupération, le traitement de l'eau, ainsi que dans les énergies renouvelables, dont ce pays est le premier exportateur européen.

Spécialisation à l'exportation des pays de l'UE en 2011 (structure en %)



Source : Eurostat

Pour sa part, la France tire ses principaux points forts de la récupération et du traitement des déchets (59 % des exportations d'éco-produits), ainsi que de l'assainissement et du traitement de l'eau (26%), où elle compte plusieurs leaders mondiaux. Cette spécialisation s'avère favorable, comme l'indique la vive croissance des exportations dans ces deux domaines, à l'exception de la parenthèse de 2009. La reprise des ventes à partir de 2010 est principalement portée par la récupération et le traitement des déchets, notamment de métaux ferreux et de cuivre, en lien avec la forte hausse du cours des matières premières industrielles. En revanche, la place des ventes d'énergies renouvelables dans celles de l'ensemble des éco-produits est plus réduite

en France (11% du total) que dans les autres pays européens ; si les exportations d'énergies renouvelables sont dynamiques jusqu'en 2009, grâce aux ventes de biocarburants et de cellules photovoltaïques, elles stagnent en 2010 et s'orientent à la baisse en 2011, dans un contexte de forte concurrence chinoise et de surcapacité mondiale de production.

Baisse des importations de cellules photovoltaïques depuis mi 2011

Depuis dix ans, les importations d'énergies renouvelables enregistrent les hausses les plus significatives (+29 % en moyenne par an). Elles représentent ainsi 41 % des achats d'éco-produits en 2011, soit le premier poste à l'importation. Depuis 2007, la hausse des achats des produits liés aux énergies renouvelables était portée principalement par le dynamisme des importations de cellules photovoltaïques, stimulées par un dispositif national d'incitations financières à l'installation de panneaux solaires. De tels dispositifs ont également été mis en place dans d'autres pays comme l'Allemagne et l'Espagne. Outre-Rhin, les achats de cellules photovoltaïques augmentent ainsi fortement au cours des dix dernières années (+40 % en moyenne par an).

Toutefois, en France, à compter de fin 2010, la modification du dispositif de soutien à la filière photovoltaïque (baisse des tarifs de rachat de l'énergie solaire, diminution des crédits d'impôt), conduit à partir du deuxième semestre 2011 à un recul des achats. Le repli est marqué depuis la Chine et l'Allemagne, qui constituent nos deux principaux fournisseurs (respectivement 34% et 22% des importations de cellules photovoltaïques). Vis-à-vis de ces deux pays, la baisse tient au reflux des quantités acheminées. S'y ajoute une baisse tendancielle des prix (de l'ordre de -15 % en moyenne par an depuis 2003), suscitée par le contexte fortement concurrentiel. A l'instar de la France, face aux contraintes budgétaires, certains pays européens, comme l'Allemagne, sont également en passe de revoir leurs dispositifs de soutien.

Méthodologie et sources

Cette étude est une mise à jour de celle publiée en mars 2010 (n°12). Elle s'appuie sur les données douanières au niveau NC8. La liste de ces NC8 a été élaborée par le Commissariat Général au Développement Durable, en accord avec Eurostat. Cette liste peut être considérée comme le « noyau dur des éco-produits ». Les données présentées dans cette étude peuvent cependant légèrement différer de celles publiées jusqu'ici : les sources douanières ont été privilégiées, en place d'autres sources externes et la liste des produits concernés a été récemment révisée.

Evolution des échanges d'éco-produits 2010 et 2011	Niveau (millions d'euros)			Structure (%)		Croissance (%)			
	2011			2011		Export.		Import.	
	Export.	Import.	Solde	Export.	Import.	2010	2011	2010	2011
Ensemble éco-produits	9 013	8 622	391	100,0%	100,0%	30,2%	10,9%	29,5%	13,9%
Protection de l'environnement	1 225	1 307	-83	13,6%	15,2%	-0,7%	20,7%	11,1%	7,3%
Pollution de l'air	197	225	-28	2,2%	2,6%	0,7%	14,1%	16,2%	1,3%
Eaux usées	852	991	-138	9,5%	11,5%	3,3%	18,6%	10,1%	9,1%
Déchets	176	91	84	1,9%	1,1%	-20,5%	42,1%	8,8%	3,2%
Gestion des ressources	7 788	7 314	474	86,4%	84,8%	36,3%	9,5%	33,8%	15,1%
Gestion durable de l'eau	1 487	1 146	341	16,5%	13,3%	3,8%	7,2%	5,9%	4,8%
Récupération	5 093	2 277	2 816	56,5%	26,4%	68,8%	13,7%	54,2%	24,5%
Maitrise de l'énergie	207	371	-164	2,3%	4,3%	7,3%	-1,0%	1,3%	7,5%
Energies renouvelables	1 001	3 520	-2 519	11,1%	40,8%	0,4%	-3,6%	40,9%	14,1%

Source : Douanes (Données FAB brutes de collecte)